L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. PELAUP, et paraît tous les jours rue de Chartres, No. 116, entre St.-Louis et Conti.

No. 41. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI, 1er. JANVIER 1830. Vol. III.

Conditions:—L'ABEILLE parait tous les jours: le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants: les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent *six escalins* pour la première fois, et *trois* escalins pour chaque insertion subséquente pour chaque langue, *payable d'avance*, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE
des Natchitoches. 1re. classe
de 1830—*devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 2 Janvier.*

PROSPECTUS:—

1	lot de	$10,000		$10,000
1	" "	4,000	"	4,000
1	" "	2,500	"	2,500
1	" "	1,800	"	1,800
1	" "	1,600	"	1,600
1	" "	1,352	"	1,352
6	" "	750	"	4,500
6	" "	550	"	3,300
6	" "	350	"	2,100
156	" "	60	"	9,360
780	" "	8	"	6,240
7800	" "	4	"	31,200
8,760	Lots			$77,952
15,600	Billets blancs.			

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et l'on en tirera 6 d'entre eux: et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit:

No. 1, 3 et 2	4,000
2, 1 et 3	2,500
2, 3 et 1	1,800
3, 1 et 2	1,600
3, 2 et 1	1,352

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er. 2e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 750

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 3e. et 4e., dans quelque ordre se soit, auront droit à 550

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 350

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 60

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à.. 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°118.

Prix des Billets.

Entiers $4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $14; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

Le tirage de la 1ère. classe de 1830, le 2 Janvier

2de.	23 Janv.
3me.	6 Fév.
4me.	27 Fév.
5me.	13 Mars
6me.	27 Mars
7me.	10 Avril
8me.	24 Avril
9me.	15 Mai
10me.	5 Juin

J. B. FAGET.—*Directeur*, rue de Chartres, No. 118, entre les rues Conti et St.-Louis.

29 Sept

AVIS.—JOSEPH T. BAUDUC, annonce à ses amis et au public qu'il a achetté le bateau le FLORIDA et qu'il en est aujourd'hui le seul propriétaire. Le bateau est sous le commandement du capitaine Kemble, le même qui a commandé les bateaux Red River et Natchez.

Le Florida partira Jeudi prochain 3 du courant, et continuera ses voyages pour le Bayou Sarah, et partira les mêmes jours qu'auparavant.

Il saisit en même tems cette occasion pour remercier le public des encouragemens qu'il en a reçu jusqu'à ce jour. 2 déc.

Remède de Le Roy,

PREPARE et expédié par le pharmacien Cottin.—ANTIGLAIREUX du Dr. Guillot. Au magasin d'ANT. MICHOUD, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché.—On trouve au dit magasin des LIQUEURS fines de la Martinique. 1er. sept.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants qu'ils ont reçu par le Louisiana de New-York.

20 barils Essence de Térébenthine
200 " Peinture blanche &c. &c.

De plus en magasin cinq cents caisses de Vin de St. Julien, Chateau Léoville et La Rose, le tout bière, qualité et à des prix modérés.

Ils offrent à loyer présentement l'entresol de la maison qu'ils occupent.

26 sept. FORESTIER et Co.

PENSIONNAT POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

L'ETABLISSEMENT de Mde. Evershed tenu pour les pensionnaires et les externes est toujours ouvert à cette maison située rue St. Louis No. 86, deux portes après l'Eglise Episcopalienne.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans cet établissement.

Les langues Française, Anglaise et Italienne;	Histoire ancienne et moderne
L'Ecriture;	La Géographie:
Grammaire;	Les belles Lettres;
Arithmétique;	Le Dessin;
Géographie, avec des cartes et des globes,	La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées: et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des régles grammaticales.

Madame Evershed pénétrée des devoirs que lui impose son état, et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagemens; elle se croit donc autorisée à promettre aux parens, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qui est possible de souhaiter pour acquérir une éducation utile et accomplie. 5 Novembre.

Sangsues de France.

REÇUES par le Belivar du Havre et à vendre par

8 aout. FORESTIER & Co.

A LOUER.

Une Maison de campagne agréablement située à environ trois quart de lieu au dessus de la ville et du même bord. S'adresser au bureau de cette feuille. 2 aout.

AVIS.—Attendu que Joseph Eynaudi s'est adressé à moi, demandant que les engagements qu'il a souscrits comme encanteur de la paroisse de St. Martin, le vingt-quatrième jour d'Avril mil-huit-cent-vingt-deux, conjointement avec A. Dumartrait et J. J. Rousseau, comme sécurités; et le vingt-troisième jour de Mars mil-huit-cent-vingt-six, conjointement avec J. J. Rousseau, comme sécurité, soient levés et annullés;

Cet avis est pour prévenir toutes les personnes intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, et dans les quatre vingt-dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis, les raisons pour lesquelles les dits engagemens et les hypothèques qui en résultent ne seraient pas levés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le vingt-deuxième jour d'Octobre mil-huit-cent-vingt-neuf et la cinquante-quatrième année de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

Ad. BEAUVAIS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane

Par le Gouverneur,
G. A. WAGGAMAN.
Secrétaire d'Etat. 24 oct

Magasin a l'instar de Paris.

J. GAULHIAC.

Coiffeur, rue de Chartres, No. 176, encoignure Jefferson, en face de M. Verrier.

A l'honneur de prévenir les Messieurs et les Dames, qu'il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de faux cheveux concernant son état; tels que nattes (dites fausses queues) longueur 3-4 et au dessus; touffes à bandeau (moderne) et métalliques à peigne, tours à grain de chair et séparée, toupets, perruques, &c.

PARFUMERIE SUPERFINE.

Comestique de crême de rose, d'amande amère et de Perse, en flacon de cristal et porcelaine (modèle des plus nouveaux); savon à la rose et d'amande amère, poudre de savon, pommade de concombre [extra fraîche]; do. au calimaçon, do. ordinaire, huile antique, et macassar; eau de Cologne, nouveaux; et différens flacons eau de Lavande, ambrée et de rose.

Brosses à habits, à tête, et à dents; peignes de différents goûts, d'écaille, à retaper, à relever les cheveux, à chignons et à papillotes; do. en corne de bufle, pinceaux pour la barbe, plaques en argent et garnis en ivoire boites à barbe, houpes de sigue, &c.

Coëffures, plumes choisies pour do. et pour chapeaux; quelques oiseaux de paradis naturels [de prix] fleurs superfines, &c

Nota—Son magasin étant disposé pour recevoir les Dames, son autre genre d'ouvrage se fait dans un salon particulier. Il continue à confectionner tout espèce de postiches, suivant le désir des personnes. 20 nov.

AVIS.—Les personnes qui peuvent devoir à la succession du feu E. Marchand, sont priées de vouloir bien payer dans le plus bref délai possible; et celles à qui il est dû par la dite succession, de faire connaître le montant de leurs créances Vve. MARCHAND,
21 nov

A LOUER.—Une négresse nourrice, ayant un enfant d'un mois. La négresse est d'une vingtaine d'années et est un très bonne santé. S'adresser à l'imprimerie de cette feuille, ou chez M. Milon. rue St. Pierre, No. 118. 20 nov

CHEESE.—11 casks Cheases landing from ship Azelia, for sale by CHS. [illegible],
oct 17 5 Dorsiere street.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il a transporté son magasin au No. 115, rue Royale, entre Orléans et Ste. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir:

Pâtés de lièvres truffés	Crêtes de coq
Do. de cailles, do.	Saucisses truffées
Do. d'alouettes, do.	Cervelat truffés
Do. de bécasses, do.	Do. sans truffes
Do. de perdreaux, do.	Salmis de bécasses
Do. de poularde, do.	Lièvres entiers, truffés
Dindes farcies	Do. farcis
Bécasses farcies	Cuisses d'oies
Cailles truffées	Lamproie
Perdrix truffées	Marmelades de Nantes
Do. sans truffes	Saucissons de Lyon, de Boulogne et Marseille
Do. aux choux	Pâtes d'Italie et Croûte-bouge,
Fromages, de Gruyère,	

Sardines à l'huile et au beurre,
Moutarde aux truffes,
Vins de toutes les qualités,
Liqueurs fines et ordinaires,
Plaisir des Dames, Crême de café, do. de cédrat,
Huile de rose, do. d'aspic, do. de Vénus,
Eau d'or et d'argent, Vieille Marmelade,
Extrait d'absynthe, de Suisse,
Fruits à l'eau de-vie de toutes espèces,
Do. entiers au sirop,
Gelée de groseille &c. &c.
Confitures assorties de la Havane,
Aussi, un assortiment de Graines de Jardinage de l'année 1829.

26 novembre. B. TURPIN.

A Vendre par le soussigné, encoignure de la rue de l'Hopital et Rempart, à des conditions raisonnables, les esclaves suivans, savoir.

Deux nègres laboureurs, dont l'un a été conducteur pendant 2 ans, en état de suivre et faire exécuter tous les travaux relatifs à la culture. L'autre est bon palfrenier, bon cocher et très au fait des travaux d'une écurie. Un jeune griffe de 16 ans, très intelligent pour domestique; 2 Négresses de tout âge, dont une avec un enfant de 3 ans; toutes sachant plus ou moins blanchir, repasser, coudre, et faites au service d'une maison. Tous ces esclaves paraissent d'un bon caractère, sont dans le pays depuis plus d'un mois et n'ont été introduits conformément aux lois, ainsi qu'avec les certificats de bonne conduite, garantis par les pièces justificatives qui se trouvent déposées en l'étude de Mr. F. de Armas, not. pub., on peut les croire bons à jeter. On offre de les donner à l'essai pendant quelques jours aux personnes qui désireraient en faire l'acquisition.

23 dec—3 P. BOURG.

VENTE A L'AMIABLE.

ON vendra à l'amiable, un fonds de magasin de commestibles, situé à l'encoignure des rues Ste. Anne et Bourbon, bien achalandé. Le propriétaire ne s'en défait qu'à cause de son intention de quitter le pays. S'adresser sur les lieux.

22 déc—4

LES soussignés viennent de recevoir de Paris, un assortiment de PARFUMERIES dans les gouts les plus élégants, et de qualité supérieure, qu'ils offrent à bon marché. Parmi ces marchandises se distinguent la Crème d'amande amère, les extraits d'odeurs à la mousseline, à la rose, jasmin, miel d'Angleterre, &c., pommades, huile macassar, antique, de Galathée; savonnet, la rose, à l'amande &c.—Plus: rasoirs de Rodgers, brosses à tête, à habits, à barbe, à dents; bretelles de coton, et de soie; cols faits, pour hommes; cannes à épées et sans épées, cirage du Japon, de Martin et Day. Aussi:—un assortiment général de Postiches tels que Tours, Faussé-queues, Perruques Toupets, &c. P. ROMAIN, & Co.

19 déc Rue de Chartres, No. 182.

Café

Rue de Chartres et rue St. Louis, (maison Girod,) tenu par

MERLE ET GRAUDEAU.

LES propriétaires de cet établissement ont l'avantage d'annoncer au public, qu'à l'avenir, indépendamment des vins et liqueurs de toutes qualités dont ils sont munis, on trouvera chez eux, toute la journée, depuis cinq heures du matin jusqu'à dix du soir, du CAFE' et du CHOCOLAT d'un gout exquis, ainsi que diverses autres boissons chaudes confectionnées avec le plus grand soin et dignes du palais le plus délicat. Ils osent espérer que ce nouvel effort pour satisfaire tous les goûts, et dont ils doivent l'heureuse idée au zèle de leurs *Bar-Keepers*, leur méritera le patronage des habitués du quartier de la Bourse. 22 déc

MAISON A VENDRE,

Rue Royale, à coté de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Cette maison dernièrement bâtie à deux étages est une des plus spacieuses de la ville, elle convient par l'étendue de ses magasins à un négociant qui reçoit beaucoup de marchandises, ou bien pour tenir un hôtel garni. Le propriétaire, Mr. J. F. Girod, voulant prochainement repartir pour France, est dans l'intention de la vendre ou à l'amiable, ou à l'enchère, d'ici au 15 Janvier prochain.

On trouvera Mr. Girod chez Mr. Nicolas Girod, son frère, rue St. Louis; il fera à l'acheteur les conditions les plus favorables. 21 déc

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France, les articles suivans, qu'ils offrent à vendre à très bon compte, à leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre.

Sardines en baril; do. à l'huile;
Do. au beurre; do. crues;
Pates—Lièvre, Perdrix,
Do. Saumon, Cailles,
Do. Foies gras, anguilles
Do. Jambon, Saumon, } Truffes.
Do. Poulardes,
Do. Galantine, Cervelas
Do. d'oie, civets de lièvre,
Truffes conservées.
Fromage de Gruyère; do. pâte grasse;
Do. Tête de Maure;
Saucissons de Lyon, Marseilles, Boulogne, Arles;
Gelée de Groseille, Raisinet; et, en général, toutes les articles d'épicerie.
Aussi—Fruits conservés, tels que
Pêches, Abricots, Prunes, Framboises;
Cerises, Brugnes, Fruits à l'eau de vie assortis.
Liqueurs anisées, de la Martinique, Bordeaux et Paris;
Crème de Cachou, de Thé, Do. de Coing, &c.
Vins de Champagne; do. Anjou mousseux;
Do. Côte Rotie; do. Chateau Margaux et autres de toutes qualités.
Vinaigre et Moutarde de Maille,
Marasquin, Kirsch-wasser; Guignolet;
Absynthe Suisse.

Venant de donner beaucoup d'extension à leur établissement, afin d'augmenter leur assortiment, ils osent compter sur l'encouragement du public, et particulièrement sur celui des gourmets. Ils vendent en gros et en détail.

19 nov CLAPIER & MICOUD.

SANGSUES.

LE soussigné a reçu de très belles Sangsues par le brick Comet, venant de Gottenburgh. M. LAMBU.

27 nov

LE soussigné offre à vendre les articles suivants reçus par les derniers arrivages de la Havane, savoir:—

5 Doux. Pots confitures de Citrons.
5 do do do d'Ananas.
2 do do do d'Ananas.
8 do do do de Dattes.
2 do do do de Gingembre.
2 do do do de Cédres.
1 do pots compote de Gouyave.

Gelée de Gouyave, Pâte de Gouyave et de Mameys. BERNARD TURPIN.

10 juin. Encoignure des rues Orléans et Royale.

Nouvelle pâte pectorale cristallisée (du Dr. Moon de Lauderneau.)

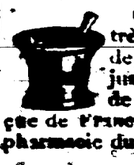

Cette nouvelle Pâte pectorale, est très agréable au goût, et a l'avantage de remplacer toutes celles connues jusqu'à ce jour; elle coute 50 pr. 0.0 de moins qu'celle de Regnard. Reçue de France tout récemment et à vendre à la pharmacie du soussigné,

A. PIRONNEAU.

Encoignure des rues de l'Esplanade et Condé, côté du Faubourg, No. 36. 3 nov—3.

Le soussigné reçoit par le navire *Pearl*, maintenant en déchargement les articles suivans qu'il offre à vendre à des prix modérés.

Seringues choisies à bilet, avec cites en noyer et Canulles en platine.

Seringuet à pompe patentées; un assortiment de boites en carton, et de flacons à l'Emeri.

Oreil de Lyon, Acétate de Morphine,
Ether nitrique, acétique et muriatique.
Pilules de santé du Dr. Frank.
Rob antisyphilitique du Dr. Boiveau de Parfecteur.
Régénérateur de Trauche la Hausse.
Sulfate de quinine. Pâte pectorale de Régnauld.
Briquets, cirgéués de Pomade, bandages herniaires.
Bouts de seins en gomme élastique.
Canulles do. do.
Pèse-sels, et Sirops; tamis en soie à tambourg
Turbith végétal.
Sirop de Lamoureux.
Racine de Ratanhia.
Do. do. Saponaire.
Jiges de douce, amère, fendues et coupées.
Limes pour les dents etc. etc.

nov. FORESTIER.

JE préviens le public, et particulièrement ceux avec qui j'ai des relations d'affaires, de ne pas confondre mon nom avec celui de Mr. *Manuel Arriza*. Mon intention en faisant cette prière n'est nullement de porter aucun préjudice à M. Arriza, mais comme par la contexture de nos noms il peut m'être nuisible, dans mes intérêts, de ne point désabuser ceux qui sont dans cette erreur, je me vois forcé d'en donner avis au public.

J. G. ARRAIZA,
Demeurant au coin des rues Condé et Dumaire. 21 déc—6f.

DENTISTE.

MR. ALEXANDRE HART offre ses services comme Dentiste, aux habitans de la Nile-Orléans: il espère d'obtenir une portion de l'encouragement qu'il a reçu d'eux à son dernier séjour en cette ville. Il occupe un appartement dans la rue du Canal, No. 25, où on le trouvera à toute heure. 19 nov—9

LOTERIE
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DE BATON-ROUGE.

Première Classe pour l'année 1830.

Le Tirage aura lieu positivement le Samedi 9 Janvier à 3 heures du soir.

—PROSPECTUS—

1	Lot de	$9000	est	$9000
1	" "	3000	"	3000
1	" "	2000	"	2000
1	" "	1600	"	1600
1	" "	1200	"	1200
1	" "	1012	"	1012
6	" "	500	"	3000
6	" "	300	"	1800
6	" "	100	"	600
138	" "	30	"	4140
690	" "	8	"	5520
6072	" "	4	"	24288
6924 Lots				
10626 Blancs	} 17,550 Billets.			$95160

Ce plan, formé par la permutation de 27 numéros et le tirage de 4, donne 17,550 billets. Il aura 24 lots avec 3 des numéros sortis, 828 avec deux numéros sortis, et 6072 avec un seulement. Pour déterminer le sort des 17,550 billets, 27 numéros, depuis 1 jusqu'à 27, seront mis dans la roue l'un après l'autre, et l'on en tirera 4. Le billet ayant les 1er. 2d. et 3e. numéros sortis immédiatement, et dans l'ordre du tirage, aura droit au lot de $9000

Celui ayant les 1er. 3e. et 2d. numéros sortis, aura droit à 3000

" 2d. 1er. et 3e. " 2000
" 2d. 3e. et 1er. " 1600
" 3e. 1er. et 2d. " 1200
" 3e. 2d. et 1er. " 1012

Les six ayant les 2d. 3e. et 4e. numéros sortis dans n'importe quel ordre, chacun 500

Les 6 ayant les 1er. 2d. et 3e. numéros, chacun

6 " 1er. 3e. et 4e. " 300
138 " 3e. et 4e. " 30
690 ayant 2 des numéros sortis 8

Tout billet ayant obtenu un lot, ne peut avoir droit à un autre lot moindre.

Les lots seront payables 40 jours après le tirage, et sujets à la déduction d'usage de 15 pour cent.

J. VIGNAUD.
L. VIDAL. } Administrateurs.

Prix des Billets.

Entiers $4—demis $2—quarts $1. Paquets de neuf billets (garantis ne pas tirer moins) 36 demis et quarts en proportion.

On pourra se procurer des billets chez les Administrateurs.

Rue Bienville, N°. 41, près de l'encoignure de la rue de Chartres.

☞ Tous les ordres [illegible] des prix de loteries, seront ponctuellement exécutés, en s'adressant à

30 déc. J. VIGNAUD.

GRAINES DE JARDINAGE TRES FRAICHES.

Le soussigné a reçu par le John Linton venant de New York, un grand assortiment de Graines de Jardinage, qu'il offre à vendre à son magasin rue Royale, No. 145, entre Orléans et Ste. Anne.

12 déc. BERNARD TURPIN.

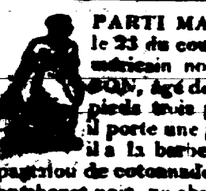

PARTI MARON de chez le soussigné, le 23 du courant, au soir, un nègre américain nommé MASSON ou NELSON, âgé de 27 à 28 ans, taille de cinq pieds trois pouces, mesure française; il porte une petite boucle à un oreille; il a la barbe très-claire. Il portait un pantalon de cotonnade du pays, et une veste de bombazet noir, un chapeau de paille et de gros souliers. Il mendie un drap et est très-bien connu en ville. On donnera une récompense honnête à celui qui le ramènera à son maître ou le conduira à la geole. Il se tient fréquemment aux environs des presses à coton. [illegible] de navires et bateaux-à-vapeur [illegible] ne peut [illegible] à leur bord, sous les peines portées par la loi.

STEPHANO MOPOLO.
26 déc—3f rues Tchoupitoulas et Louis.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

JEAN GUADIE, chirurgien-dentiste, a l'honneur de prévenir le public qu'il demeure maintenant rue Royale, No. 301, où il continuera à exercer sa profession. 17 déc—3.

AVIS.—En vertu d'un ordre de saisie à moi adressé, par l'hon. C. Maurian, juge-président de la Cour de City de la Nouvelle-Orléans, à la plainte de Victor David vs. le bateau-à-vapeur Oregon, j'ai saisi le dit bateau, et par le présent, je somme toutes les personnes y intéressées d'avoir à comparaître dans le délai de quinze jours, pour répondre à la demande du dit plaignant.

déc. L. DAUKOY—Bailif.

Magasin à bon marché.

LE soussigné vient de recevoir de France un assortiment complet des plus belles Verreries, consistant en: Carafes, Verres de toute genres, Porte-Liqueurs, Compotiers et beaucoup d'autres articles; ainsi, quelques caisses de Porcelaines, qu'il peut vendre à très-bas prix. Il a reçu de plus, un assortiment de belles Marchandises sèches de mode et de fantaisie, qu'il donne à très-bon marché.

J. LA SALLE,
15 déc.—13 près du Théâtre St.-Philippe

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR DU DEUXIEME ARRONDISSEMENT—*Dans la cause de J. B. De Gray contre ses créanciers*—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du failli J. B. De Gray, aît lieu en l'étude de M. Théodore Seghers, notaire public, Samedi 9 Janvier prochain, à dix heures du matin, à l'effet de nommer un autre syndic en remplacement de Mr. Grigny Dauterive, décédé, et pour prendre en considération la situation des affaires de la masse.

Par ordre de l'honorable Joshua Lewis, juge de ladite Cour. Jno. L. LEWIS, Greffier.

Fait au greffe, le 8 Décembre 1829. 9 d-3,1

Bon Café

A UN ESCALIN la livre au magasin de A. MICHOUD, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché. 1er.